53me Année — Nouvelle série — No 96 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 4 francs SAMEDI 22 NOVEMBRE 1947

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 150 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Les pattes de grives flambées ! au diner - Tivolien - des Anciens Combattants

Qui peut s'offrir aujourd'hui le luxe de « manger encore la grive ».

Certainement, ô mes amis, ô mes frères, ô mes très chers camarades, en gourmandises succulentes, idéales et provençales et en nos vieilles traditions les plus Sisteronnaises, certainement vous est-il arrivé jadis, de savoir bien déguster la grive dans les règles et comme il faut...

Je parle de la grive des Alpes et de notre montagne. Et de celle de La Motte, de Valernes, de Turriers, du Caire, de Faucon-du-Caire avec leurs petits gésiers bien gonflés, bien bourrés, bien étoffés de très fins graviers, d'une demi douzaine de ces baies de genièvre destinées à être étendues, broyées et pilées, mallaxées et triturées avec quels soins et avec quelles minutieuses précautions sur le fameux « Canapé », la tranche de pain, assez large et pas trop dure, et avec les débris, encore fondants, de la petite barde croustillante et rissolée à point... et attention, et seul le langage des vers brave l'honnêteté...

...En recueillant surtout, jusqu'à la [moindre trace
...De ce qui garde encor le goût de [la bécasse...

Mais pour accompagner divinement ce mets de gourmets, pour en développer le dernier fumets, vous est-il arrivé de claquer de la langue dans un verre fin d'un Bordeau moelleux ! Et Brillat Savarin n'avait-il point omis de nous donner avec son faisan étoffé, cette recette des pattes de grives — flambées et brulées — dans un grand verre de vin vieux et aux bonnes lampées !

Ah ! verse encore et vidons l'amphore, comme il était dit dans un certain air d'opéra ! Le vin, le vin, est un trésor divin, et comme il est chanté dans « Galathée »... mais arrivons à mon « flambeur de grives ». Quelle ne fut donc pas ma surprise en voyant, l'autre jour, mon voisin de table, après avoir savamment décortiqué son volatile et aplati convenablement sa tartine, se réserver sur le bord de l'assiette les deux menues petites pattes carbonisées, les deux petites cuisses raidies et recourbées, supérieurement grillées et rôties !... Il les cassa et les rompit d'un coup sec, puis il sortit son briquet de poche et se mit à les flamber de nouveau afin de les faire grésiller une seconde fois puis, après ce préliminaire exercice et cette énigmatique préparation, il versa le tout dans son verre à demi rempli.

J'étais médusé... Je le prévins charitablement qu'il allait se trouer le gosier ou le fond du larynx avec les débris des pattes crochues, mais il voulut à la fois apaiser mes craintes à son égard et me faire aussi profiter de ses petits secrets culinaires...

— Reniflez-moi cet arôme et respirez-moi ce bouquet, me dit-il, et croyez-vous que le plus chaud des Châteaux-Margaux et le meilleur des Châteaux-Laffitte puisse se comparer avec un tel breuvage et un pareil nectar ?...

En ma qualité de poète, j'avais envie de lui répondre que quelqu'un faisait encore mieux et faisait fondre des perles dans un grand verre de vin vieux !

Du temps qu'on adorait les merles
Cléopâtre, Reine du Nil
Dans du vin grec jetait des perles
Grosses comme des grains de mil.
Mais moi je fais Polichinelle
Autrement qu'elle.
Mes amis, je fais beaucoup mieux
Je bois les larmes de ma belle
Dans un grand verre de vin vieux.

Or, tout de suite après cette originale dégustation des pattes de grives flambées, chacun y était allé de sa Ritournelle et nous avions dans notre compagnie barytons et ténors réputés. Avec l'Amphore de Galathée, tous les morceaux les plus célèbres avaient défilé : Le Noël du Paysan, Le Passeur du Printemps, Les deux gendarmes de Nadaud, Brigadier, répondit pandore, Brigadier, vous avez raison ! Puis un Mezzo-Sopran nous chanta la « Mascotte » et enfin, lançant un « contre-ut » de poitrine le plus retentissant et se mettant la main sur le cœur, il s'écria, d'une voix de tempête, à faire voler en éclats toutes les vitres de l'établissement :

J'ai fait trois fois le tour du monde !

Et zuze un peu voir, répondit le Loustic de la bande, moi, j'ai fait 300 fois le tour de Sisteron. Mais un autre mousquetaire aux cheveux poivre et sel avait entonné le refrain de « La Madelon ».

Sous la tonnelle, on frôle son jupon !

Elle rit, c'est tout le mal qu'elle sait [faire !

Et notre même Loustic de tout à l'heure et un vrai maître en fantaisie avait eu le temps de changer de costume et de s'affubler du dernier jupon de dessous de la Madelon, objet pourtant bien introuvable, et de se mettre sur la tête une couronne de papillottes aux couleurs jaune carotte, et il se mit à virevolter dans la salle en se livrant à des ébats les plus chorégraphiques et les plus risqués. Mais se faisant, il nous régala de l'ancienne valse des frou-frous, de mélancolique mémoire et l'on n'en croyait pas ses yeux ! N'insistons pas, Mesdames ! N'insistons pas, Messieurs !... Frou-Frou ! Frou-Frou par son jupon... la femme...

La mélodie et la romance avaient repris leurs droits...

Les vieux avis de Delmet nous furent soupirés ! L'Etoile d'amour vous êtes si jolie ! Fermons nos rideaux ! Puis un autre virtuose, à la voix délicate et bien conduite, nous avait détaillé à ravir cette autre fine chose...

Ce n'est que par pitié
Que vous devîntes tendre
Puis naquit l'amitié
Qui me permit de mieux attendre...

Mais la palme devait revenir à celui qui porte allègrement ses 80 ans bien sonné. Il nous fit revivre tout le vieux temps — et ce fut charmant et délicieux — ce fut attendrissant... Mon voisin, le flambeur de grives, avait achevé sa rasade et il m'avait induit en tentation. J'avais eu le malheur de lui raconter que dans d'autres agapes lointaines, et dans d'autres lieux, il m'avait été donné de réciter des vers de guerre et que dans un de nos grands hôtels parisiens, le hasard m'avait mis en présence du Commandant Raynal, le défenseur du Fort de Vaux, à Verdun.

Après un somptueux repas, et tandis que nous dégustions dans les salons du Lutétia un armagnac bien ambré, mais qui ne valait certes pas la gnole Sisteronnaise de l'autre jour et qu'un généreux mécène nous avait apporté, j'avais alors récité au soldat de Verdun quelques extraits de mon Hymne au Fantassin et qui figurait dans un livre resté au fond de mes tiroirs « Les casques bleus » et sans crainte d'effaroucher les délicates oreilles des belles dames qui figuraient au nombre de nos invités, j'avais osé parler du sacrement de la vermine que nous avions tous reçu lorsque nous pataugions dans les noirâtres mouscailles de là-haut et que l'on y enfonçait les deux pieds.

Lorsque nous descendions de ces premières lignes
Où nous étions restés l'œil, l'oreille aux aguets,
Après avoir donné les mots et les consignes !
Lorsque nous n'étions plus, dans nos dernières guignes
Que des êtres boueux, rendus et fatigués,
L'on se vautrait alors sur la paille pourrie
D'une grange, une étable ou bien d'une écurie,
Et il nous arrivait parfois, de nos deux bras,
D'écarter à tâtons, dans la nuit, les gros rats
Qui frôlaient notre corps et notre chair meurtrie...

Et j'avais osé jeter mon apastrophe au commandant Raynal, en me plaçant bien en face de lui, les yeux dans les yeux. Et il m'avait donné son accolade et payé amplement de toute ma peine, mais quelle idée mon sacré flambeur de grives avait-il eue de me pousser à réciter tout celà, au Tivoli, et ce fut du joli, et lorsque je rappelais, au moment où l'on dine, qu'aux balles on s'offrait, ainsi qu'à la vermine ! Déclamatoire et grandiloquente phraséologie de poète et qui ne valait certes pas, dans leur forme plus émouvante et plus mesurée, les paroles prononcées l'autre matin avec un accent contenu et sincère par le Président des Anciens Combattants devant le socle de la statue de la victoire Aptère et sur lequel vient d'être apposée, à bon droit, la seconde plaque commémorative des enfants de Sisteron morts pour la Patrie dans la 2me guerre de 1939-1945.

Hippolyte SUQUET.

Odeurs de Joie

par Jules MOUGIN

Je suis un animal, un sauvage reniflant toutes les odeurs qui passent.

Je découvre,

Je capte.

Mon nez, mon flair,

Retient, s'énivre, jouit.

Odeur du coquelicot, de l'herbe vivante, de l'herbe fanée,

Du bouton d'or, du genêt d'or, du tournesol doré,

Odeur de l'écorce, des sous-bois, des clairières, du cresson bleu,

Grenouilles, couleuvres,

Œillets, pépinières, pierres, tuffeau briques, terre glaise,

Mer, vague, écume, remou,

L'odeur de la nuit,

L'odeur du monde éternel.

Un effort doit être fait à Sisteron pour le développement du Sport

Lundi 17 Novembre, à 17 heures 30, à la Mairie, s'est tenue une importante réunion d'information sportive sous la présidence effective de M. Cordeau, directeur départemental des sports. C'est devant un auditoire attentif et compétent que M. Cordeau prit la parole.

M. Cordeau précise les buts exacts de cette séance d'information, qui sont d'œuvrer en commun pour favoriser l'essor du sport à Sisteron et dans sa région, par une coordination des efforts des diverses sociétés sportives, avec l'aide morale et l'appui matériel de la nouvelle municipalité, décidée à encourager cette action au maximum des moyens dont elle dispose.

M. Cordeau insiste sur la création nécessaire, dans un délai rapide, d'un office municipal des sports à Sisteron, celui-ci étant composé des présidents ou représentants des sociétés et des sections sportives, et comprenant, en outre, les membres de la commission municipale des sports, dont cet office est appelé en quelque sorte à amplifier l'action.

Les principaux buts de cet organisme local seront d'éclairer la municipalité sur la question sportive et les besoins de Sisteron en cette matière (manifestations, organisation, équipement, etc...), de prendre en tutelle les petites communes avoisinantes qui désireraient suivre l'exemple de Sisteron, enfin de faire une propagande accrue et efficace pour la propagande sportive (par exemple le sport nécessaire à l'école primaire, lutte contre la conception fausse à ce sujet de trop de parents d'élèves, création d'un foyer rural sportif, etc).

Le directeur départemental des sports indique d'ailleurs qu'une action a déjà été menée à Sisteron à ce sujet, puisque le principe de l'entrainement physique national des jeunes de 14 à 20 ans est déjà commencé sous l'impulsion de M. Trémelat, chef du centre de Sisteron. Celui-ci précise que l'appel qu'il avait lancé a été entendu et, à l'heure actuelle, il a recueilli l'adhésion de 37 garçons et 16 filles.

M. Cordeau donne ensuite quelques renseignements sur la façon dont il envisage le développement de la question sportive à Sisteron : intensification et développement des mouvements de jeunesse ; équipement de la ville en terrain sportif scolaire central (à la citadelle, stade d'urgence et stade définitif, question des crédits) ; classement de Sisteron dans le plan sportif d'urgence pour 1947-1948, répartition des crédits, etc... etc...

Au cours de la réunion, prirent également la parole M. Paret, Maire et M. Maffren, 1er adjoint.

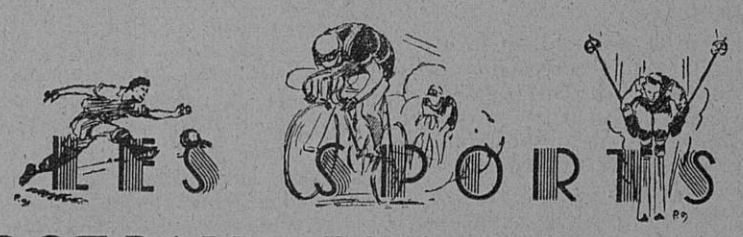

FOOT-BALL

U. S. Méenne bat Sisteron-Vélo par 3 buts à 0

Cette rencontre de « Coupe » qui bénéficiait d'un temps superbe et eut lieu devant de nombreux spectateurs, était attendue avec une certaine impatience.

Les deux équipes très près l'une de l'autre, se livrèrent un combat sévère et malgré cela correct.

La première mi-temps fut, dans son ensemble, à l'avantage des Sisteronnais qui ne purent conclure par excès de nervosité et par manque de cohésion. A la 35e minute, Richaud, le capitaine des gris, touché au genou, ne fut plus d'aucune utilité pour son équipe. Dès lors les Méens en profitèrent et forçant l'allure, dominèrent dangereusement et inscrivirent leur premier but.

Au cours de la deuxième mi-temps les deux onze prirent tour à tour l'avantage mais les attaques Méennes plus incisives et surtout mieux coordonnées, trouvèrent par deux fois le chemin des filets. Encore quelques réactions Sisteronnaises et ce fut la fin.

Considérations

L'U. S. Méenne possède une équipe accrocheuse qui sortit une excellente partie sans toutefois dominer cependant comme le score pourrait le laisser supposer.

A Sisteron, le jeu fourni, sauf en début de partie, fut des plus médiocres et il faudra que nos représentants jouent avec davantage de conviction s'ils veulent glaner quelques succès en championnat.

Quelques jeunes qui, l'an dernier instrumentaient en équipe réserve, ont de l'étoffe et avec un peu d'expérience feront d'excellents joueurs.

Ce qui prouve qu'à Sisteron il faut pratiquer la politique des jeunes. Dirigeants Sisteronnais, songez à l'avenir, et pour assurer celui-ci, prospectez parmi les jeunes et poussez-les au foot-ball.

Créez des équipes de minimes et juniors, et n'oubliez pas que les juniors de demain seront des adultes la plupart.

Ils fourniront les premiers éléments dont aura besoin le onze premier du Sisteron-Vélo pour se revivifier les saisons prochaines.

HORS-JEU.

—)o(—

Demain, notre équipe première devait se déplacer à Marseille, pour rencontrer le Gallia-Club de Saint-Barnabé. Mais, par suite de la grève des transports, les joueurs ne pourront se déplacer.

—)o(—

A Sisteron se jouera un match de championnat, catégorie A, entre les équipes réserves de Sainte-Tulie et Sisteron-Vélo.

Coup d'envoi : 14 heures 30.

Les plantations fruitières

Nombreux sont les agriculteurs qui s'orientent vers la production fruitière qui, actuellement, grâce aux prix rémunérateurs, est une source de bénéfices apréciables. L'arboriculteur se trouve en présence d'un nombre si élevé de variétés, qu'il a souvent beaucoup de peine à limiter son choix. Or, il faut dans une plantation, savoir se limiter à quelques variétés bien adaptées aux conditions locales. Aux Etats-Unis les producteurs cultivent deux ou trois variétés au maximum. Ils arrivent ainsi à avoir une connaissance parfaite de leurs arbres et, en outre, ils peuvent offrir sur le marché des lots importants dans une même variété. Cette tendance commence à être appliquée en France, cependant les arboriculteurs ne limitent pas encore assez suffisamment le nombre de variétés et se laissent séduire souvent par des réclames que leur vantent les mérites de telle variété nouvelle qui en culture, se révèle souvent inférieure aux autres.

Afin de mettre un peu d'ordre dans cette branche de l'agriculture et de guider utilement les arboriculteurs, une commission régionale qui groupait, sous la présidence de M. Long, Inspecteur de l'Agriculture, des techniciens, des producteurs et des pépiniéristes, avait établi pour les Basses-Alpes, en 1946, les listes suivantes de fruits à conseiller :

Pêchers : May-Flower, Amsden, Entre de Chanas, Charles Ingouf, Précoce de Hale, Benoni, Incomparable Guilloux, Early Elberta et J. H. Hale.

Abricotiers : Luizet, Poman Rosé,

© VILLE DE SISTERON

Polonais, Rouge du Roussillon.

Cerisiers : Précoce de la Manche, Hâtive de Bale, Bigarreau Burlat, Bigarreau Moreau, Bigarreau Jaboulay, Bigarreau de Mai, Bigarreau Marmotte, Cœur de Bœuf, Cœur de Pigeon, Bigarreau Napoléon, Griotte de Provence.

Pruniers : Reine Claude verte, Reine Claude d'Oullins, Reine Claude dorée, Perdrigon violet.

Poiriers : Claude Blanchet, Beau présent, Docteur Jules Guyot, Williams, Louise Bonne, Beurré Hardy, Packam's, Triumph, Alexandrine Douillard, Doyenne du Comice, Curé, Royale d'hiver, Passe Crassanne, Certeau (confiserie).

Pommiers : Belle de Boskoop, Reine des Reinettes, Calville Blanc, Delicious, Wine-sap, Reinette du Canada, Serveau.

Dans chaque espèce, les variétés ont été classées par ordre de maturité. En ce qui concerne les fruits à peipins, les variétés précoces ou demi précoces, telles que Williams conviennent mieux aux régions basses du département, tandis que les variétés d'automne ou d'hiver telles que Alexandrine Douillard ou Royale sont mieux à leur place dans les régions moyennes et hautes.

L'arboriculteur ayant choisi ses variétés doit alors confier sa commande à un bon pépiniériste qui pourra lui garantir l'exactitude des variétés. Il est préférable de s'adresser à une pépinière située dans des conditions de milieu analogues à celles où la plantation doit être réalisée. En général il y a intérêt à prendre ses plants dans un terrain pas trop fertile et pas trop chargé en engrais car la reprise et la végétation des sujets est ainsi meilleure, l'arbre n'ayant pas à subir une réadaptation à un milieu trop différent. En s'adressant à des pépiniéristes du département ou encore mieux en faisant ses plants soi-même on obtient toujours de meilleurs résultats.

Jacques FAURE,
Directeur Adjoint
des Services Agricoles.

ECOLE D'AGRICULTURE D'HIVER DES BASSES-ALPES

L'Ecole d'Agriculture d'Hiver, annexée au Lycée de Digne, a ouvert ses portes le 18 Novembre. Nous attirons l'attention des parents sur cet établissement dont les sessions, ne durant que quatre mois l'hiver, leur permettent de bénéficier de l'aide précieuse de leurs enfants pendant la saison des travaux.

L'enseignement, théorique et pratique, est donné par des Ingénieurs de la Direction des Services Agricocoles, des Professeurs du Lycée et divers spécialistes. Des bourses sont accordées par l'Etat et le département.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction des Services Agricoles, 6, Rue Beausoleil à Digne, ou au Lycée de Digne.

MESDAMES
Pour votre Beauté....
voyez... **FELIX**
successeur de Mme Pierro
Ses Coiffures d'Art
Ses Indéfrisables
Ses Teintures
Ses Ondulations au fer
18, Rue Droite
SISTERON

Les Taxis GALVEZ
sont à votre disposition
SISTERON — Téléphone 2

Chronique Locale et Régionale

AVIS DE LA MAIRIE. — La population est informée que le service de balayage de la Ville s'effectuera chaque jour selon l'itinéraire suivant :

Rue de Provence, Rue Droite, Place du Marché, Rue Mercerie, Rue Saunerie, Rue du Jalet, Place de l'Eglise, Cité Paul Arène, Route de Noyers, les Combes.

Il est recommandé aux habitants de vouloir bien rentrer les poubelles et caisses à balayures aussitôt après le passage du balayeur.

Par ailleurs, il est précisé que les fosses à balayures ne doivent être utilisées que pour les ordures ménagères à l'exclusion de tous matériaux de démolition ou autres résidus de caves ou greniers qui doivent être portés directement à la décharge publique.

BONS D'ESSENCE POUR MOTO. — Les titulaires de cartes d'essence pour cycles à moteur sont invités à retirer à la Mairie les bons d'essence pour Novembre et Décembre.

SYNDICAT DES METAYERS ET FERMIERS. — Une importante réunion aura lieu Dimanche 23 Novembre, à 15 heures, à la Mairie. Elle aura pour objet l'étude des nouveaux statuts et du bail type du fermage.

Le présent avis tient lieu de convocation.

ENQUETE. — Une enquête est faite dans la Commune de Sisteron à l'effet de recueillir les déclarations des intéressés :

1°) Sur le projet de périmètre à l'intérieur duquel il sera procédé au remembrement de la propriété par voie d'une Association Syndicale, conformément aux dispositions des lois et de l'arrêté interministériel du 11 Octobre 1946.

2°) Sur le projet de statuts de la dite Association.

Les intéressés pourront prendre connaissance pendant huit jours, du 17 Novembre 1947 au 24 Novembre 1947 inclus, des pièces du dossier à la Mairie de Sisteron, de neuf heures à dix huit heures.

CENTRE D'ENTRAINEMENT PHYSIQUE NATIONAL. — Tous les garçons inscrits à ce centre sont priés de se présenter Dimanche 23 Novembre 1947, dès 9 heures du matin, à la Mairie (1er étage) en vue de passer la visite médicale.

Aucune abstention ne peut être tolérée ce jour-là. Les jeunes gens non encore inscrits et désireux de participer aux séances prochaines, sont également priés de s'y présenter. Le même jour aura lieu une distribution d'équipements individuels (shorts, maillots, espadrilles).

L'examen médical pour les jeunes filles aura lieu ultérieurement.

AVIS. — Les personnes désignées ci-dessous sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour y retirer une pièce les concernant : MM. Colomb Alfred, Jean Auguste, Montellero Jean, Martel Antonin.

TOUS les Travaux Typographiques
TOUTES les Fournitures Scolaires et de Bureaux
Livres et Registres
à l'
Imprimerie — Papeterie — Librairie
M.-PASCAL-LIEUTIER
25, Rue Droite — — SISTERON
Téléphone 1.48

AVIS. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Novembre, sont priés de le renouveler s'ils ne veuneulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.

POUR RECANNAGE DE CHAISES
s'adresser chez
Madame ARNAUD
Dépositaire
6, Rue Mercerie — SISTERON

L'ECHIQUIER de la CITADELLE. — Vendredi soir s'est tenue notre Assemblée Générale mensuelle. Vers 21 heures, une dizaine de « poussebois » étaient déjà au siège. En attendant les membres qui étaient à la réunion de « Ski et Montagne », on assista à quelques parties très disputées. Aux environs de 22 h. 30 les joueurs s'arrêtent les uns après les autres et le président ouvre la séance.

C'est tout d'abord la lecture de la lettre adressée par le « Cercle des Echecs » d'Avignon qui nous propose un match aller-retour. Vu les difficultés de communications pour se rendre en cette ville et étant donné que notre club est à peine organisé, il est assez délicat de résoudre rapidement cette question. Aussi décide-t-on d'informer le cercle d'Avignon de notre situation et de lui demander les conditions de la rencontre qui, néanmoins, ne pourra guère avoir lieu avant la fin de l'année.

Vient ensuite la lecture par M. Castellan du règlement qu'il a rédigé. Un seul point est rejeté en ce qui concerne l'attribution de la couleur après une partie nulle. Tous les membres se mettent d'accord et le règlement modifié sur la question précédente est adopté. Une copie en sera déposée au siège. Elle permettra de trancher les différents sur certains points délicats de la règle du jeu.

Pour terminer le championnat 47 est mis sur pied et débute au début de la semaine.

Chaque membre inscrit devra jouer 2 parties contre tous les autres. Il marquera 2 points par partie gagnée 1 pour une partie nulle et 0 pour une partie perdue. A la fin du championnat, nous aurons ainsi un classement des joueurs.

Là dessus la séance est levée et les joueurs se séparent car il est trop tard pour commencer de nouvelles parties.

S'il y a encore des amateurs d'échecs qui veulent participer au championnat, ils doivent se faire inscrire de toute urgence chez le trésorier, M. Sghirla, afin de ne pas plus retarder le championnat.

Ne terminons pas sans inviter encore une fois tous les débutants.

Nous sommes déjà 23 inscrits, ce qui n'est pas trop mal.

Venez à l'E. C., cet hiver vous y passerez des soirées agréables.

VARIETES-DANCING. — C'est demain Dimanche, à 21 heures, que le Jazz de Riez a été choisi pour le Grand Bal que donne les Variétés-Dancing.

Toute la jeunesse de Sisteron et des environs se donnera rendez-vous à cette soirée.

CONCOURS DE BOULES. — Le concours de boules organisé par l'Association des Anciens Combattants qui avait lieu Dimanche dernier, a été couronné d'un gros succès. 36 équipes y prenaient part et la lutte fut chaudement opiniâtre entre toutes les équipes.

A la finale, l'équipe F. Siard père Briançon et Imbert fils gagna le premier prix (500 frs) ; l'équipe Rolland, d'Entrepierres, gagna le deuxième prix (300 frs), et l'équipe Clément, Bravo, Lopez le troisième prix (200 frs). Elle en fit don à la Caisse des A. C. Ceux-ci adressent à cette équipe leurs sincères remerciements pour ce geste généreux.

BONS DE CHAUSSURES ET BLEUS DE TRAVAIL. — Une liste de bénéficiaires de bons de Chaussures « Usage Travail » hommes et femmes, pour le mois de Novembre est affichée dans le hall de la Mairie. La distribution se poursuivra Lundi 24, Mardi 25 et Mercredi 26 Novembre.

Aux mêmes dates et sur simple présentation de la carte textile les bons «Usage Ville» anniversaire des consommateurs nés en Septembre, Octobre ou Novembre seront servis.

Il sera également délivré des bons de vêtements de travail à ceux qui le désireront.

Du Confort...
De la Sécurité...
Des Prix...
un seul TAXI
Raoul ALLEGRE
Café Moderne — Téléph. 152
Les 4 Coins — SISTERON

ETAT-CIVIL

du 14 au 21 Novembre 1947

Naissances : Clavel Marie Hélène Angèle Yvonne, Avenue de la Libération. — Gassend Jean Paul Bienvenu, Avenue de la Libération. — Bourgeois Jean Marie Philippe Domnin, Avenue de la Libération. — De San Bartolomé Jean Pierre Yvon François, Avenue de la Libération. — Guglielmo Nicole Marie Antoinette Josette, Avenue de la Libération.

Publications de Mariage : René Félix Clément Desfossés, boucher, domicilié à Metz et Marie Thérèse Josette Andine, employée de bureau domiciliée à Sisteron. — Georges Lucien Paret, ajusteur, domicilié à Sisteron et Marie Jeanne Boissel-Chambaud, sans profession, domiciliée à Nimes. — Emile Marcel Eugène Put, transporteur, domicilié à Sisteron et Geneviève Chamberlan, sans profession, domiciliée à Sisteron.

Décès : Augustine Elisa Latil, 65 ans, Avenue de la Libération. — Jeanne Marie Valentine Blanc, 58 ans quartier de Saint-Domnin. — Henri Jules Rolland, 85 ans, les Plantiers.

REMERCIEMENTS

Mme Veuve FINE et ses enfants ; Les familles RULLAN, AMIEUX, DE MONTLAUX, WIGNET, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné toute leur sympathie à l'occasion du décès de

M. FINE Aimé

REMERCIEMENTS

M. Antonin JULIEN, ses enfants, et toute sa famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

Mme Jeanne JULIEN

et les informe que la messe de sortie de deuil sera dite le Mardi 25 Novembre, à 10 heures.

Le 25 Octobre est paru le premier numéro de « LA REVUE FRANÇAISE DE L'ELITE », grande revue mensuelle illustrée, publiée sous le haut patronage de l'Union Nationale des Officiers de Réserve.

Nous applaudissons au bel effort accompli par cette revue pour apporter au lecteur, sous une forme agréable, une brillante synthèse de la vie française.

MM. Georges Duhamel, André Maurois, Jacques de Lacretelle, Firmin Roz, Jacques Isorni, Gaston Ramon, Thierry Maulnier, le Prince Louis de Broglie, participent à la rédaction de ce premier numéro.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA
Samedi, soirée Dimanche, matinée:
Actualités Dessins Animés
et un grand film
« PACIFIC »
Dimanche, en soirée, Grand Bal

CASINO-CINEMA
Samedi soir., Dimanche mat. et soir.
Actualités Documentaire
et un grand film
« DESTINS »
avec Tino Rossi.

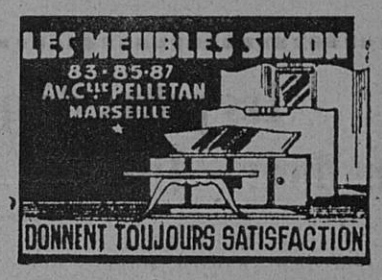

ARBORICULTEURS !
pour toutes vos plantations
adressez-vous aux
PEPINIERES du BUECH
MISON (Basses-Alpes)
Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.
Catalogue et Prix sur demande.

Posséder de jolis meubles et boiseries ; les voir toujours d'un brillant éblouissant n'est pas un rêve lorsqu'on
emploie
O-Cedar Polish
EN VENTE :
DROGUERIE **Paul BERNARD**
63, Rue Droite — **SISTERON**

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

DEUXIEME AVIS

Suivant acte reçu par Me Louis CASTEL, notaire suppléant Me Jean ESMIEU, notaire à SISTERON, le trente Octobre mil neuf cent quarante sept, enregistré à SISTERON le six Novembre suivant, folio 14 case 72

Monsieur JOURDAN Baptistin, négociant, demeurant à NOYERS-s-JABRON, a vendu à Monsieur LATIL Elie Danton, maréchal-ferrant, demeurant à NOYERS-s-JABRON un fonds de commerce d'EPICERIE-MERCERIE exploité à NOYERS-SUR-JABRON.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Me ESMIEU, dans le délai de vingt jours qui suivra le présent avis.

Pour Deuxième Avis,
L. CASTEL, notaire suppléant.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

TRANSPORTEURS... COMMERÇANTS...
INDUSTRIELS... ENTREPRENEURS...

Pourquoi payer comptant vos achats de camions, camionnettes et matériels industriels, alors qu'un véhicule acheté comptant, c'est un capital employé, tandis qu'ACHETE A CREDIT il se paie en roulant, c'est un CAPITAL CREE.

Pour tous renseignements adressez-vous à

l'A. S. T. I. — ALLEGRE & CHASTEL — t. 2.05, SISTERON

qui, employant la formule VENDRE EN PROVINCE aussi bien QU'A PARIS et grâce à son service spécialisé peut vous faire attribuer dans un temps record, le crédit demandé.

BONS DU TRESOR
1 an . . . . . 2,50 %
2 ans . . . . . 3,00 %
BONS DE LA RECONSTRUCTION
3 ans . . . . . 3,25 %
15

© VILLE DE SISTERON